



Déclaration liminaire de la FSU au CDEN de Vaucluse du 7 mars 2013

Les élèves et les jeunes ont besoin d'une vraie refondation du système éducatif. L'avenir de chaque jeune, de notre société, la nécessité de relever les défis qui s'imposent qu'ils soient économiques, écologiques ou culturels impose d'investir aujourd'hui dans l'Éducation.

Il s'agit d'assurer la réussite de tous les élèves, d'élever le niveau de qualification, d'augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur et de mettre fin aux sorties sans qualification. Il est temps d'assurer une amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels, de mettre un terme à la crise de recrutement, en rupture avec les politiques éducatives précédentes.

Malgré des avancées dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'École soumis à partir du 11 mars au Parlement, des manques ou des continuités avec les politiques précédentes ne permettront pas les transformations nécessaires. Pour tenir les engagements d'un projet ambitieux de l'école maternelle jusqu'à la fin du lycée et de l'enseignement supérieur, la FSU demande d'aller plus loin.

Cela doit se faire en concertation avec les personnels et l'ensemble de la communauté éducative en s'appuyant sur leurs expériences, leurs savoir-faire, la connaissance de leurs métiers et de l'utilité de leurs missions.

Cette demande de concertation, elle a été fortement exprimée par les enseignants du 1^{er} degré le 12 février dernier. Majoritairement en grève, ils ont manifesté pour que se construise une réforme des rythmes scolaires réussie pour tous les élèves sur l'ensemble du territoire et qui prenne en considération l'avis de l'ensemble des acteurs.

Pour la FSU, le projet de réforme des rythmes scolaires n'est pas assez mûr. Il semble que ce soit, à la lecture des orientations prises par les communes de Vaucluse, une appréciation partagée par les collectivités locales qui majoritairement entendent reporter les changements de rythmes scolaires à 2014.

Maintenant que les problèmes de mise en œuvre sont identifiés, il faut se donner le temps de réécrire le décret sur l'aménagement du temps scolaire en réunissant les représentants des collectivités locales, les parents et les enseignants autour d'une même table. Cela demande le report de la réforme à la rentrée de septembre 2014.

Concernant l'ordre du jour de ce CDEN et la préparation de la carte scolaire pour la rentrée scolaire 2013 dans le premier degré, la FSU apprécie positivement la volonté ministérielle affichée de corriger les politiques de suppression de postes menées précédemment. Les 38 postes de professeurs des écoles accordés au Vaucluse pour cette carte scolaire sont un premier signe encourageant, même si cette dotation ne permettra pas de répondre à tous les besoins réels du département.

Nous nous félicitons de l'orientation qualitative donnée par le ministre à une partie des postes de la dotation.

S'agissant des postes « plus de maîtres que de classe », nous demandons que les 12 postes programmés soient effectivement utilisés pour répondre aux projets structurés par les écoles. Nous ne comprendrions pas que certains de ces postes puissent être détournés de cette orientation pédagogique.

Le deuxième volant de postes qualitatifs veut permettre la scolarisation d'enfants de moins de trois ans résidants dans des zones urbaines et rurales défavorisées. Le cahier des charges qui arrête la création de ces classes maternelles spécifiques est très précis, nous demandons le strict respect du cadre fixé pour la mise en place de ces classes. Aussi, si le nombre de projets viables était inférieur à 6, nous demandons que des classes pour scolariser des élèves de moins de 3 ans ne soient pas ouvertes « artificiellement » pour consommer les postes.

La FSU observe la volonté de l'administration d'augmenter le nombre de postes de maîtres formateurs. La création de postes de stagiaires supplémentaires, en lien avec le changement de la politique de recrutement insufflée par le gouvernement, rend l'ouverture de postes absolument nécessaire. Ce nombre de postes devra encore être accru pour les rentrées à venir.

Nous nous félicitons de la prise en compte de l'urgence à améliorer les conditions de travail des référents de scolarité. La création de postes en nombre dès cette rentrée, si elle est suivie du même effort durant les années à venir permettra aux référents d'exercer l'intégralité de leurs missions au service des familles et de leurs collègues enseignants. Pour la rentrée scolaire prochaine, 4 postes vont être pris sur la dotation départementale. Nous demandons qu'un poste budgétaire sur la dotation de l'enseignement privé sous contrat soit engagé pour ouvrir dès cette année un 5^{ème} poste supplémentaire de référent de scolarité.

Nous déplorons que les RASED soient les grands oubliés de cette carte scolaire. Les RASED sont un pilier de l'école publique et gratuite qui permet la prise en charge d'élèves en difficultés scolaires dont les familles n'ont pas les moyens financiers de recourir aux systèmes privés. Les RASED sont un outil essentiel pour réussir à gagner la lutte pour l'égalité des chances pour tous les élèves affichée par le ministre. Nous regrettons particulièrement son silence actuel sur ce dossier.

Pour conclure, notre dernière intervention concerne l'ordre du jour de ce CDEN. La FSU s'étonne de ne pas voir soumis au vote le vœu qu'elle a présenté lors du CDEN du 17 décembre 2012. Conformément au règlement intérieur de cette instance, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de bien vouloir présenter ce vœu en séance et de faire procéder à son vote par le CDEN.